



**ANNEXE 2 : FICHE INDIVIDUELLE - INDEMNITÉS PÉRI-ÉDUCATIVES
(Remplir une fiche par action)**

Nom et Prénom de l'enseignant :

Nom de l'école et RNE :

Fonction :

Intitulé de l'action concernée :

Type d'implication :

❖ **Animation de groupe d'enfants hors temps scolaire** (temps périscolaire ou extra-scolaire) :

OUI NON

Nombre d'heures pour l'animation HTS : (le volume horaire est calculé sur la période septembre – juin)

Détail des heures d'animation :

| Date ou fréquence | Durée | Contenu | Nombre d'élèves concernés |
|-------------------|-------|---------|---------------------------|
| | | | |
| | | | |

Activité bénévole : OUI NON

❖ **Coordination de l'action** (suivi, évaluation d'actions au sein d'une école ou groupement d'écoles) :

OUI NON

Nombre d'heures pour la coordination HTS : (le volume horaire est calculé sur la période septembre – juin)

Au niveau : de l'école d'un groupement d'écoles

| Date ou fréquence | Durée | Contenu | Nombre d'élèves concernés |
|-------------------|-------|---------|---------------------------|
| | | | |
| | | | |

Activité bénévole : OUI NON

Certifié exact le :

Signature de l'enseignant :

À retourner à l'IEN de votre circonscription pour le jeudi 2 juin 2022.

Vu et transmis le :

Signature IEN :

À retourner à la Dosep par mail à l'adresse : sec.diper@ac-dijon.fr pour le jeudi 9 juin 2022.